

**Limoges Métropole, lauréate de l'appel à projet
« Transports collectifs en site propre et
pôles d'échanges multimodaux »**



Contact presse : Hélène VALLEIX
COMMUNAUTÉ URBAINE LIMOGES MÉTROPOLE
Courriel : helene.valleix@limoges-metropole.fr
Tél : 05 55 45 79 09 – 06 20 59 42 71

Mercredi 6 octobre dernier, le Premier Ministre Jean Castex a annoncé l'ensemble des projets lauréats de l'appel à projet « *Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux* », parmi lesquels ceux de Limoges Métropole, relatifs au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et au Pôle d'échange multimodal (PEM) Montjovis-Beaublanc.

En effet, sur les 187 dossiers déposés au niveau national, deux projets de Limoges Métropole ont été retenus. L'État subventionnera ainsi ces projets à hauteur de 16,4 M d'euros répartis comme suit :

- 490 000 euros pour le projet de PEM Montjovis-Beaublanc,
- 12 080 000 euros pour la ligne A du BHNS entre Beaubreuil et le CHU,
- 3 800 000 euros pour la ligne B du BHNS entre le Val de l'Aurence et Panazol.

Ce soutien financier de l'État récompense le travail mené depuis de nombreux mois par les services de Limoges Métropole et ses élus.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans la stratégie générale de Limoges Métropole en matière de déplacements, de contribution à la requalification urbaine et de lutte contre les gaz à effet de serre. Ils s'inscrivent également dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial et de la démarche Territoire en Transition Hydrique.

◆ Description des projets transports de Limoges Métropole

> Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Le futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Limoges Métropole sera composé de deux lignes structurantes :

BHNS ligne A (Beaubreuil-CHU) :

- 13,7 kilomètres aménagés dont 800 mètres de routes départementales dont 8,6 kilomètres de site propre
- Fréquence à 6 minutes en heures pleines
- 22 stations
- Objectif : 21 600 voyages quotidiens à la mise en service
- Début des travaux en 2024
- Mise en service en 2026

BHNS ligne B (Val de l'Aurence-Panazol) :

- 9,6 kilomètres aménagés dont 3,8 kilomètres de routes départementales dont 2,2 kilomètres de site propre
- Fréquence à 8 minutes en heures pleines
- 30 stations
- Objectif : 12 000 voyages quotidiens à la mise en service
- Début des travaux en 2028
- Mise en service en 2030

Caractéristiques communes aux deux lignes de BHNS :

- Utilisation de véhicules articulés modernes et zéro émission de Gaz à effet de serre.
- Ambition de vitesse commerciale améliorée pour un temps de parcours réduit.
- Amplitude horaire de 5h00 à 00h30.
- Gain de temps de trajet estimé pour les automobilistes qui se reporteraient sur les transports en commun.

- Des stations dotées d'un abri éclairé, d'un distributeur de titres et de bornes d'information voyageurs.
- La plupart des stations proposent des stationnements vélo.
- Une compensation du bilan carbone induit par les travaux au bout de 10 années.

> **Le Pôle d'échanges Multimodal (PEM) Montjovis - Beaublanc**

Le futur PEM Montjovis – Beaublanc sera composé à la fois de 4 quais, 130 places de stationnement, 8 stationnements vélos sécurisés et une desserte par les transports urbains (dont la ligne de trolley 4 en terminus) et interurbains (vers Chateauponsac, Le Dorat, Magnac Laval et Nieul).

Fin 2019, Limoges Métropole a voté un Plan de Déplacements Urbains qui prévoit des augmentations respectives de 3 % pour l'utilisation des transports en commun et pour la pratique du vélo au détriment de l'utilisation de la voiture individuelle.

L'atteinte de ces objectifs suppose de proposer une offre de transports en commun attractive et d'aménagements cyclables dédiés et sécurisés. **La réorganisation du réseau autour de lignes à forte fréquence (5 lignes de trolley bus) et 2 lignes de BHNS, dotées de matériel roulant 0 émission permettra :**

- d'atteindre un taux de 80 % de voyages 0 émissions (contre 50 % aujourd'hui) en 2030,
- de multiplier les possibilités de destinations depuis une origine et multipliant et organisant les correspondances, et donc de favoriser le report du véhicule particulier vers les transports en commun
- de décharger le centre-ville de Limoges d'une bonne partie de la circulation des véhicules de transport en commun, permettant une reconquête de l'espace public au profit d'autres usages notamment les modes actifs (piétons et vélo) et les îlots de fraîcheur en désimperméabilisant les sols et en réintroduisant de la végétation.

Cette reconnaissance du Ministère permet ainsi à Limoges Métropole d'envisager plus sereinement la mise en œuvre du projet et permettra de solliciter une participation complémentaire de l'Europe sur les Pôles d'Échanges Multimodaux, ainsi que de la Région et du Conseil Départemental dont le projet va permettre la réfection de plus de 4 kilomètres de son patrimoine routier.